



PRÉFET DE LA LOIRE

PREFECTURE
DIRECTION DES COLLECTIVITES ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL
Bureau du Développement et de l'Économie
Affaire suivie par : Gilbert DAVID
Téléphone : 04 77 48 48 71- Fax : 04 77 48 45 60
Courriel : pref-detr@loire.gouv.fr

ANNEXE III
Ordre de priorité des dossiers

Arrondissement de :

**Commune
ou Syndicat
ou Communautés de Communes de**

Jours et heures d'ouverture de la collectivité :

Nom de la personne à contacter :

Programme D.E.T.R. 2016

Ordre de priorité	Descriptif de l'opération	Montant H. T. du projet	Observations

*A retourner **IMPÉRATIVEMENT** à l'appui de votre (vos) demande (s) de subvention.*